



Allennes Infos

JUILLET AOÛT 2015

SOMMAIRE

PAGE 1

- *Edito*

PAGE 2

- *Calendrier des évènements*
- *Portail famille*
- *Atelier mémoire*
- *Accueil collectif de mineurs juillet*
- *Fascicule renseignement mairie*

PAGE 3

- *Fichier canicule*
- *Action sociale - Comité de Solidarité*
- *Police Municipale*
- *Congés annuels des commerçants*

PAGE 4

- *Transports scolaires*
- *Bibliothèque/Médiathèque*

Edito

Vous avez entre les mains le flash de juillet-août : c'est dire si la période estivale est proche.

L'été a donc débuté dimanche 21 juin, jour de la fête de la musique. A cette occasion, le comité des fêtes avait organisé une après-midi musicale sur le parvis de la Distillerie avec le concours de l'Harmonie, qui a proposé aux participants un concert de très grande qualité, suivi d'une animation « dj », dans une ambiance sympathique et très conviviale.

Pour le bien-être de nos jeunes, la Municipalité organise du 6 au 31 juillet l'accueil collectif de mineurs avec séjour à Wingles proposant des activités diverses et variées.

Nos ados, au nombre de 26, se rendront en Espagne à MATARO, pour un séjour de vacances qu'on leur souhaite inoubliable.

Nous profitons de cet éditto pour vous informer de la réouverture du site internet de la commune, relooké pour la circonstance après le piratage dont il avait fait l'objet.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances ensoleillées bien sûr.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR

La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10 h à 12 h
et de 15 h 30 à 17 h 30.
Le samedi de 9 h à 12 h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Le Samedi de 8 h 30 à 12 h
03.20.62.92.40

Calendrier des Evènements

Fête Nationale

Rendez-vous rue de Verdun le **LUNDI 13 JUILLET**, dès 19 h, pour le Bal populaire.

Retraite aux flambeaux à 21 h 30.

Feu d'artifice sur le stade à 23 h.

Buvette et restauration rapide.

CONCOURS CHEVAUX DE TRAIT DU NORD En souvenir d'Emile MORTELECQUE (7ème édition)

Le **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**, à partir de 9 h, sur l'espace vert au bout de la rue Pasteur, se déroulera la 7^{ème} édition du **CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAIT DU NORD Emile MORTELECQUE**.

Comme l'année dernière, cette journée débutera par les épreuves de modèle et d'allure. Puis à partir de 14 h 30, grande parade dans les rues de la Commune et enfin, à partir de 15 h 30, vous pourrez assister au concours d'utilisation.

Tours de calèche toute la journée. Restauration sur place. Venez nombreux nous rejoindre.



PORTAIL FAMILLE

Si vos enfants fréquentent la **garderie du 24 août au 31 août**, n'oubliez pas de **réserver sur le portail famille** via internet ou d'en **informer la mairie avant le 18 août**.

Une permanence pour le paiement aura lieu le **SAMEDI 4 SEPTEMBRE de 9 h à 12 h**.

ATELIER MEMOIRE

Pas de séances en JUILLET et AOÛT. Reprise en SEPTEMBRE.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET

RAPPEL : La réunion d'information avec les équipes de direction et d'animation a lieu le **SAMEDI 4 JUILLET à 16 h**, sous le préau de l'école primaire.

L'accueil collectif est ouvert du **6 au 24 juillet de 9 h à 17 h**.

ERRATUM FASCICULE RENSEIGNEMENTS MAIRIE

Ajout rubrique « Nos commerces »

-**Restaurant « Poivre et Sel »**
38 rue du Général de Gaulle

Ajout rubrique « Côté santé »

-**Orthophoniste** : Mme PRUVOST-HAUZY
Delphine
37 rue Sonnevillle

Rappel "Fichier canicule"

Les personnes âgées de plus de 65 ans et isolées ou les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur le fichier canicule en s'adressant en Mairie. Elles seront contactées régulièrement lors d'évènements climatiques.

Action sociale - Comité de solidarité

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence les **MARDIS 7 JUILLET et 18 AOÛT**. Les personnes ayant un problème peuvent appeler en mairie au 03.20.62.92.40 pour être reçues sur rendez-vous.

POLICE MUNICIPALE

Procédures chiens mordeurs Article L.211-14-2 du Code Rural

Tout propriétaire ou victime de chien mordeur sur la voie publique doit notifier une déclaration à la mairie de la commune de résidence du détenteur de l'animal.

Il s'en suivra la mise sous surveillance du chien mordeur par un vétérinaire sanitaire pendant 15 jours (Arrêté du 21/04/1997).

Le Maire pourra éventuellement demander une évaluation comportementale de l'animal.

ATTENTION : Les vacances approchent ! Les imprimés « TRANQUILLITE VACANCES » sont à votre disposition à la Mairie ou à la Gendarmerie.

Congés annuels des commerçants

JMB COIFFURE – 15 rue du Marais

Salon fermé du
10 août au 19 août inclus

CATHY COIFF' (à domicile)

En congé du
30 juillet au 23 août inclus

PHARMACIE WILS

41 rue du Général de Gaulle

Pas de fermeture, horaires d'ouverture habituels pendant les vacances d'été.

PIZZ'EXPRESS

Place du 8 mai 1945 le mardi soir

En congé du
28 juillet au 22 août inclus

BOULANGERIE FLAMENT

50 rue du Marais

Fermeture du
3 août au 24 août inclus

BOULANGERIE GODY

2 rue du Général de Gaulle

Pas de fermeture – Horaires d'ouverture habituels.

MEUBLES FOULON

POMPES FUNEBRES Jean-Michel FOULON

45 rue Sonnevile

Pompes funèbres : Assistance 24 h/24 h – 7j/7j au 06.22.01.13.56
Meubles literies Foulon : Durant la période du 28 juillet au 29 août inclus, **OUVERTURE** du magasin **UNIQUEMENT** sur **RENDEZ-VOUS** après appel au 06.22.01.13.56 (de 10 h à 18 h).

Les commerçants qui n'apparaissent pas dans cet article ne nous ont pas communiqué leurs dates de congés à ce jour



TRANSPORT SCOLAIRE

Collégiens – Lycéens

Inscription en ligne

A la rentrée de septembre 2015, les collégiens et les lycéens pourront formuler leur demande de prise en charge de transport scolaire en ligne depuis le site internet <https://transportscolaire.lenord.fr>

Comment faire sa demande de gratuité du transport scolaire ?

-La demande se fait en ligne sur transportscolaire.lenord.fr pour les élèves entrant en 6^{ème}, en 2^{nde} ou pour toute première demande.

-Pour toute famille ne disposant pas d'un accès internet : le formulaire papier de demande de carte de transport est disponible au secrétariat du collège ou du lycée dans lequel est scolarisé l'enfant.

-La prise en charge des élèves qui bénéficient de la gratuité des transports et dont la situation ne change pas (domicile et/ou établissement scolaire) est renouvelée automatiquement chaque année.

Pour toute demande d'information complémentaire, la Direction des Transports est joignable du **lundi au vendredi** au **03.59.73.67.40** et au **03.59.73.68.77** (numéro dédié au transport des élèves en situation de handicap).

Bibliothèque / Médiathèque

<http://bib.cchd.fr>
<http://www.cchd.fr>

BIBLIOTHEQUE *Henri Delacroix - Allennes-les-Maraais (03.20.97.66.51)*

Cet été, la bibliothèque climatisée vous accueille aux horaires habituels :

Lundi : 18 h à 19 h 30

Mercredi * : 11 h à 12 h et 14 h à 18 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

*sauf les 3ème et 4ème mercredis du mois d'août où la bibliothèque sera fermée.

Profitez-en pour découvrir tous les livres qui viennent de nous être prêtés par la Médiathèque du Nord.

MEDIATHEQUE *François Mitterrand - Annoeullin (03.20.16.15.90)*

PROGRAMME CINEMA

Samedi 11 juillet à 15 h 00 : CinéMômes

Une projection gratuite de films pour la jeunesse sélectionnés par notre équipe.
Un évènement convivial pour toute la famille ! Entrée gratuite.

Mercredi 26 août à 14 h 30 : LES MINIONS

Mercredi 2 septembre à 14 h 30 : VICE-VERSA